

Assemblée générale : Art & Fragrance devient Laliq Group

Zurich, 24 juin 2016 - **Lors de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2015, les actionnaires d'Art & Fragrance SA ont ratifié l'ensemble des propositions du conseil d'administration, notamment le changement de raison sociale d'Art & Fragrance SA, la société holding du groupe, en Laliq Group SA.**

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2016 à Zurich, les actionnaires d'Art & Fragrance SA ont approuvé le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2015, et ont donné quitus au conseil d'administration ainsi qu'à la direction. L'entreprise a clôturé l'exercice 2015 avec un résultat net consolidé de 8,5 millions d'EUR (5,3 millions d'EUR en 2014).

Le dividende proposé par le conseil d'administration, d'un montant de 0,50 CHF par action, a également été validé par l'assemblée générale et sera versé aux actionnaires le 29 juin 2016 (date ex-dividende : 27 juin 2016). Les propositions du conseil d'administration concernant la rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction ont également été approuvées.

Nouveau nom pour le groupe

Les actionnaires ont ratifié la proposition du conseil d'administration de changer la raison sociale d'Art & Fragrance SA en Laliq Group SA. Ce changement sera mis en œuvre immédiatement suite à l'assemblée générale. En 2015, la part du chiffre d'affaires de la marque Laliq a représenté 67% des produits net consolidés du groupe. Par ailleurs, le changement de dénomination sociale permettra de mettre d'avantage l'accent sur la marque la plus importante du portefeuille et de mieux mettre à profit la plus grande notoriété de Laliq à l'échelle internationale. A partir du 1^{er} juillet 2016, le nouveau symbole boursier de la société sera LLQ (ARTN jusqu'à présent) et le groupe restera coté à la BX Berne eXchange.

L'activité beauté (parfums et cosmétiques) sera poursuivie comme dans le passé, et ce sous le toit d'une nouvelle société sous-holding dénommée Art & Fragrance SA. Le changement de raison sociale n'influera en aucune mesure sur la stratégie et l'exercice des activités de l'entreprise, qui ne subiront aucun changement. Le siège social de la société a récemment été transféré de Zollikon à Zurich, lequel a également été ratifié par l'assemblée générale.

Réélection des membres du conseil d'administration dans leurs fonctions

Les membres du conseil d'administration Silvio Denz (président), Roland Weber, Marc Roesti, Roger von der Weid et Claudio Denz ont été réélus dans leurs fonctions pour une nouvelle année. Silvio Denz et Roger von der Weid ont également été réélus comme membres du comité de rémunération.

Buis Bürgi SA et Ernst & Young SA, basés à Zurich, ont été réélus respectivement en tant que représentant indépendant et organe de révision pour un mandat allant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Contact presse

Art & Fragrance SA
Esther Fuchs
Responsable Communication et RP
Grubenstrasse 18
8045 Zurich

Tél. : +41 43 499 45 00
Fax : +41 43 499 45 03
E-mail : esther.fuchs@art-fragrance.com

Art & Fragrance SA

Art & Fragrance SA est un acteur de niche dans la création, le développement, la commercialisation et la distribution mondiale de produits de luxe. Ses domaines d'activité s'étendent à la parfumerie, aux cosmétiques, à la cristallerie, à la bijouterie, au mobilier exclusif et accessoires d'intérieur, ainsi qu'aux arts, à la restauration et à l'hôtellerie. Fondée en 2000, Art & Fragrance SA emploie quelque 600 collaborateurs et son siège social se trouve à Zurich. Les actions nominatives du groupe (ARTN ; LLQ à partir du 1er juillet 2016) sont cotées à la BX Berne eXchange.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.art-fragrance.com.